



Echo de la Mate – Décembre 2021

Le mot du maire

Prades est sous la neige et les fêtes de fin d'année approchent à grands pas.
Belles promesses pour les vacances de Noël !
Les animations pour cette période se préparent dans notre village.
Chacun donne de son temps et de son cœur. C'est l'esprit de Noël.

La municipalité s'est réunie le 11 novembre lors d'un conseil municipal et continue de porter les projets tout en traitant les affaires de tous les jours. Le compte-rendu a été diffusé dernièrement.

Les nouveaux membres du personnel municipal s'adaptent rapidement à leurs nouvelles tâches et avec un grand sens du service public.

J'aurais, j'espère, l'occasion de vous rencontrer lors de la réunion publique qui est prévue le **mercredi 29 décembre à 16h**, à la salle communale, ou le SMDEA expliquera le fonctionnement de la station d'épuration, et qui se terminera dans la convivialité comme toujours.

Le contexte sanitaire reste instable et nous devons tous redoubler de vigilance au quotidien.
Prenez soin de vous et des autres avec civisme.

Belles fêtes,

Hervé Pélofffi

Le mot du Comité des fêtes

« Nous sommes heureux que durant cette année 2021 quasiment toutes les animations habituelles aient pu être proposées. Malgré une météo un peu capricieuse, les festivités de l'été ont été une réussite et nous vous remercions d'avoir répondu présents. La journée

d'Halloween fut également réussie avec beaucoup de friandises collectées dans le village pour le plaisir des plus petits et des plus grands.

Nous vous proposons de finir cette année avec une **soirée "crèche, vin chaud** ». Cette dernière aura lieu le **mercredi 29 décembre**, après la réunion publique, dans notre église restaurée. Nous vous attendons nombreux, et vous souhaitons de joyeuses fêtes. »

Embellissement de l'église

Le chantier participatif, mené par **l'Association Patrimoine, Culture et Histoire de Prades**, durant le mois de novembre, dans l'église, a permis des travaux de rénovation électrique importants. Un éclairage adapté met maintenant en valeur le plafond, les statues, les chapelles. Une belle réussite !

Vous pouvez avoir un aperçu de ces améliorations sur le site internet de Prades : [prades-ariege.fr \(https://prades-ariege.fr/prades-pchp-electrification-eglise/\)](https://prades-ariege.fr/prades-pchp-electrification-eglise/)

Mais c'est encore mieux d'aller y faire un petit tour !

Noël à l'église

- La **crèche de Noël** avec ses santons, sa décoration et ses illuminations est en place depuis le 8 décembre dans l'église.
- **Une messe de Noël** dite par le père Antoine aura lieu dans notre église, le **vendredi 24 décembre à 18h**.

Les personnes qui auraient des chauffages portatifs non électriques peuvent les apporter à l'église dans l'après-midi du 24 décembre.

Dans tous les cas, l'église n'étant pas chauffée, il faut prévoir des vêtements chauds.

Appel aux bonnes volontés : le nettoyage de l'église est prévu le samedi 18 décembre à 10h. Plus on sera nombreux plus ce sera facile pour tous, merci pour votre aide.

- Le **jeudi 30 décembre, à 15 h**, un groupe de paroissiens du plateau interprétera des chants de Noël autour de la crèche.

Nouveau : cours de yoga sur Prades !

Depuis le 1^{er} décembre, des cours de yoga ont lieu tous les mercredis (à 16h30 ou 18h30 en alternance une semaine sur deux) à la salle communale, animés par Chrystel Conesa, professeur de yoga à Savignac.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez joindre Chrystel au 06.81.62.70.49

La rubrique de l'internaute

De superbes clichés ont candidaté au concours photo "Automne 2021" du site internet de Prades. Le jury (composé d'étudiants de l'école ECTPA d'Auzeville-Tolosane) a fait le classement des trois plus belles photos du concours.

La photo gagnante est un lever de soleil sur l'étang de Querigut. Retrouvez le classement du podium ainsi que toutes les photos qui ont concouru sur le site Internet de Prades à l'adresse <https://prades-ariege.fr/concours-photode-lautomne-2021/>.

Le prochain concours photo sera lancé au **début des congés de Noël**.

Tri de tous les emballages

A partir du **1^{er} novembre**, le pôle réduction des déchets du SPECTOM du Plantaurel a mis en place de nouvelles consignes de tri des emballages pour nous simplifier la vie et en permettre le recyclage : **tous les emballages**, sans avoir besoin de les laver, doivent être jetés dans les poubelles jaunes (pots de yaourt, paquets vides de chips, tubes de dentifrice, boîtes de conserve, bouteilles plastique...).

Un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres, merci d'en prendre connaissance et d'appliquer les consignes pour préserver l'avenir de la planète.

Déneigement du village

Lors de situations d'enneigement, et dans la prévision de nouvelles chutes de neige, il est important de garer les véhicules dans des endroits qui ne gênent pas le déneigement assuré par le personnel communal.

Pour faciliter le travail de déneigement, n'hésitez pas à vous rapprocher de Didier.

Bonnes Fêtes de
Fin d'année



* #ufop *